

IMAGINE  
CANADA



# FINANCEMENT DE BASE

un soutien pour la résilience, l'impact et la mission des OBNL



# FINANCEMENT DE BASE

## un soutien gouvernemental qui appuie la résilience, l'impact et la mission des OBNL

Les organismes dans le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif (OBNL) ont les mêmes besoins que ceux dans les secteurs privé et public. Ils doivent investir dans leur personnel, la gestion financière, la gouvernance, la recherche et l'évaluation, les communications, la production de recettes, les technologies, l'espace et les fournitures de bureau.

Malheureusement, ces dépenses ne sont souvent pas admissibles au financement de projet accordé par le gouvernement fédéral. Par conséquent, les organismes doivent relever le grand défi de couvrir ces dépenses de base.

Car même si elles ne sont pas directement liées aux programmes, ces dépenses sont essentielles afin d'offrir des programmes et des services de qualité aux communautés et de maintenir certains standards en matière de gouvernance, d'emploi et de gestion financière.

### Pourquoi le financement de base et sans restriction est-il important?

Les conditions de production de rapports et de vérification inscrites dans les ententes de financement signées entre les organismes du secteur et le gouvernement fédéral offrent peu de flexibilité. De plus, généralement, le financement par projet ne permet pas de couvrir les frais directs associés à la prestation d'un programme, d'un service ou d'un projet, comme l'achat d'ordinateurs, les assurances, le loyer et les frais de communications.

Pourtant, ces frais sont incontournables pour le bon fonctionnement des organismes qui exécutent les initiatives financées. La complexité du processus de demande, de production de rapports et de renouvellement du financement par projet crée un fardeau administratif généralement non couvert par les fonds consentis.



"Le manque de financement de base a un impact direct sur la capacité de notre organisme à servir notre communauté et poursuivre sa mission. En effet, cette instabilité financière fait en sorte que nous n'avons pas de pérennité dans nos programmes et donc des difficultés à garder un lien constant avec notre communauté"

- Naoual Laarousi, Fondation filles d'action, Montréal



### Coûts généralement couverts par des fonds de projets

(non exhaustif)



Salaires du personnel du projet

Administration & fournitures directement liées au projet

Communications directement liées projet



Prestation des programmes et services de base

Recherche & Évaluation

Réponse aux crises

Gouvernance

Bureaux & Equipements

Commercialisation et communications

Administration & comptabilité

Production de revenus

Afin d'assurer que le secteur puisse continuer d'offrir des programmes et services de qualité supérieure, nous recommandons que le gouvernement fédéral transforme 30 % de tous les fonds de projet accordés aux organismes de bienfaisance et organismes à but non lucratif en financement de base.

Selon ce spectre, la plupart des programmes de financement fédéraux se classent dans la catégorie « Financement par projet sans couverture intégrale des coûts fixes ». **Imagine Canada demande au gouvernement fédéral de modifier son approche pour se rapprocher davantage de l'extrême vert du spectre de financement.**



Financement sans restriction	Financement des coûts fixes	Financement des coûts fixes par initiative	Financement par projet avec couverture intégrale des coûts fixes	Financement par projet sans couverture intégrale des coûts fixes
Peut être utilisé à toute fin s'inscrivant dans la mission de l'organisme.	Peut être utilisé pour couvrir les coûts d'exploitation fixes de l'organisme. Il ne peut pas être utilisé pour couvrir les coûts associés à un programme.	Peut être utilisé pour couvrir certains coûts fixes de l'organisme. Il ne peut pas être utilisé pour couvrir d'autres coûts.	Peut être utilisé pour couvrir les coûts fixes associés à la prestation d'un programme, d'un service ou d'un projet.	Couvre la plupart des coûts directs associés à la prestation d'un programme, d'un service ou d'un projet. Couverture partielle possible des coûts fixes.

Le gouvernement fédéral finance davantage les initiatives nouvelles ou de courte durée plutôt que les programmes ou services de base et continus, y compris les frais de fonctionnement inévitables pour les offrir. Ainsi, les organismes doivent répondre à des appels de proposition ciblés qui reflètent les priorités gouvernementales plutôt que de solliciter du financement pour des initiatives que les communautés servies jugent prioritaires. Qui plus est, en raison de la durée très limitée des ententes de financement, les organismes de bienfaisance et OBNL doivent constamment consacrer des ressources à la préparation de nouvelles demandes de financement de projet pour maintenir leurs activités. L'accès au financement de base permettrait aux organismes du secteur d'embaucher des spécialistes de la collecte de fonds et de la rédaction de demandes de financement, ou bien de mettre sur pied des activités génératrices de revenus pour produire eux-mêmes les fonds nécessaires pour couvrir leurs coûts d'exploitation.

Les exemples suivants illustrent certaines difficultés opérationnelles et financières associées au financement par projet:



**Qualité des programmes et services:** L'absence de financement de base affecte la planification à long terme nécessaire à l'amélioration des programmes. La plupart des programmes de financement ne permettent pas aux organismes de soumettre une nouvelle demande après avoir reçu un premier financement. Par conséquent, il devient difficile pour eux d'investir dans leurs programmes et services de base, car ils sont constamment contraints de revoir leurs activités afin d'attirer de nouveaux fonds. Leurs ressources étant limitées, les organismes se consacrent donc aux tâches quotidiennes comme la préparation de demandes ou de rapports de financement.



**Préparation aux situations d'urgence :** Le financement par projet laisse le secteur dans un état de grande vulnérabilité. Des situations d'urgence économique ou sanitaire comme la pandémie de COVID-19 rendent leur santé organisationnelle très volatile en raison de l'extrême fluctuation de leurs revenus. Avec les contraintes entourant les rencontres en personne pendant la pandémie, de nombreux organismes peinaient à recueillir des fonds ou à générer des revenus provenant de leurs activités. Pour eux, le financement de base constituait la seule source de financement fiable pendant la pandémie.



**Iniquités en matière de travail fondées sur l'origine ethnique :** La main-d'œuvre du secteur à but non lucratif est très genrée et accueille beaucoup de personnes de diverses origines ethniques. En effet, 77 % de notre main-d'œuvre est constituée de femmes, 47 % d'immigrant.e.s et 34 % d'Autochtones et de personnes de diverses origines ethniques racisées. Le financement par projet a contribué à établir de bas salaires et des conditions de travail précaire pour les personnes travaillant dans le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif.



"le manque de financement de base entrave [nos] possibilités d'impact d'un point de vue organisationnel, psychologique et communautaire. Le financement par projet crée et perpétue un environnement de manque de confiance de la part de la société que l'organisation ne survivra pas au-delà de la fin du projet financé ; remplissant ainsi les récits stéréotypés sur la trajectoire de réussite des entreprises noires "

- Candies Kotchapaw, DYLOTT, Toronto





**Instabilité financière** : La durée limitée et les conditions rigides du financement par projet ne permettent pas aux organismes de développer de nouvelles sources de revenus (p. ex. en améliorant leur capacité de collecte de fonds ou en créant de nouvelles activités génératrices de revenus), dans le but d'atteindre une meilleure stabilité financière.



**Inéquité**: Les organismes de petite taille passent souvent à côté des occasions de financement offertes par le gouvernement fédéral par manque de ressources et d'expertise nécessaires pour les trouver et préparer une demande de financement. Qui plus est, beaucoup d'organismes de communautés en quête d'équité sont sous-financés en raison d'iniquités systémiques. Selon les auteurs du rapport Non financés : les communautés noires, les oubliés de la philanthropie canadienne, publié par le Réseau pour l'avancement des communautés noires et l'Université Carleton, moins de 0,7 pour cent des fonds distribués par les fondations communautaires analysées étaient accordés à des organismes au service de communautés noires.



**Rétention du personnel** : Dans les organisations publiques et privées, la part des dépenses salariales se chiffre généralement à 85 % à 90 %. Dans les organismes de bienfaisance et OBNL, elle s'élève souvent à seulement 71 %. Au Canada, le salaire annuel moyen des personnes travaillant pour des organismes communautaires est de 38 716 \$, contre 57 137 \$ pour l'ensemble de l'économie. Les organismes de bienfaisance et OBNL gèrent le sous-financement en ajustant les niveaux de dotation, l'un des seuls éléments flexibles dans leur budget. Sur le plan du personnel, ils s'ajustent en renvoyant des employé.e.s permanent.e.s ou en embauchant des contractuels.elles dont l'emploi se termine lorsque le financement prend fin ou lorsqu'un « trou » de financement survient pendant le processus de renouvellement.



**Innovation** : Le gouvernement fédéral préfère financer de nouveaux projets plutôt que des activités continues, mais hésite à financer les méthodes novatrices et la recherche requises pour développer ces projets. Sans innovation, notre secteur ne pourra répondre adéquatement à la complexité des problèmes sociaux et environnementaux de notre temps. Dans ce contexte, il devient difficile pour les organismes de respecter les indicateurs de performance stricts et prédéterminés qui accompagnent les ententes de financement par projet.



**Désert de services** : Une région est qualifiée de désert de services lorsque les personnes dans cette région peinent à accéder à certains programmes ou services. Dans le passé, le gouvernement fédéral a octroyé du financement de base aux organismes du secteur pour assurer le maintien de cette offre. En effet, les fonds fédéraux sont indispensables pour assurer la présence des organismes dans les collectivités du pays (et surtout dans les régions rurales et éloignées) afin d'y fournir des programmes et services fédéraux.



*« Sans financement de base, il est beaucoup plus difficile de maintenir une présence dans les diverses communautés liées aux affaires et auprès de nos candidats actuels et potentiels. L'avenir s'annonce sombre, même si notre service est apprécié et répond à un besoin dans notre communauté. Qui prendra le relais quand nous ne serons plus là ?*

**- Anne Kresta, Level IT Up Manitoba**

*"Lorsque le cœur de notre organisation ne dispose pas de ressources adéquates, cela alourdit le fardeau du personnel existant, ce qui entraîne des problèmes d'épuisement professionnel et de rétention. Cela signifie également que nous avons moins de ressources à investir dans la dotation en personnel, le développement professionnel et les mises à niveau - comme les systèmes technologiques. - cela permettrait à notre organisation d'accroître son impact et de fonctionner plus efficacement"*

**- Marla MacLeod, Ecology Action Center**



2 Evans, Bryan, Ted Richmond, and John Shields. "Structuring neoliberal governance: The nonprofit sector, emerging new modes of control and the marketisation of service delivery." Policy and Society 24, no. 1 (2005): 73-97.

3 Statistique Canada. "Compte satellite des organismes sans but lucratif et du bénévolat : Module des ressources humaines, 2010 à 2019." (2021) et "Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie." (2022)

## Nos recommandations :

Les sources de financement de base et sans restriction du gouvernement fédéral sont essentielles. Nous recommandons que le gouvernement canadien :

1. Restructurer 30 pour cent de tous les fonds destinés aux organismes de bienfaisance et organismes à but non lucratif en financement de base et porte la durée de ce financement à plusieurs années pour offrir de la stabilité aux organismes;
2. Améliorer le financement par projet en suivant les recommandations du rapport du Sénat publié en 2019, centrées sur l'harmonisation des exigences en matière de production de rapports, une révision de la durée des projets et la couverture intégrale des frais administratifs associés.
3. Adopter une approche axée sur **l'équité** pour l'octroi de financement de base afin de contrer les iniquités historiques.

Ces recommandations découlent de vastes consultations auprès des membres d'Imagine Canada, d'un récent exercice de collecte d'histoires d'organisations de première ligne et des mesures prises par le gouvernement canadien documentées ci-dessous :

## Momentum pour les réformes du financement fédéral :

**'Des lourdeurs administratives à des résultats clairs : rapport du Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral' (2006)**

- No 15 : Le Conseil du Trésor devrait encourager les ministères responsables du financement à revoir la question de savoir si et dans quelles circonstances le financement de base est justifié pour compléter le financement propre à un projet.
- No 16 : Le Conseil du Trésor devrait établir comme principe que, dans la mesure où l'objectif stratégique sous-jacent au programme de subventions ou de contributions est l'exécution de programmes fédéraux par l'intermédiaire d'un tiers, les niveaux de financement devraient refléter le coût total de l'exécution du programme

**'Catalyseur du changement: une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste' Comité Sénatorial Spécial sur le Secteur de Bienfaisance (2019)**

- No 10 : Le Conseil du Trésor doit élaborer des politiques qui obligent les ministères et organismes à compenser tous les coûts administratifs associés à la prestation des services financés par des transferts aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif.
- #12 Que le Conseil du Trésor s'assure que les ententes de subventions et de contributions couvrent un minimum de deux ans, renouvelable au besoin; et que le niveau d'information requis pour les demandes et les rapports sur ces accords soit proportionnel au niveau de financement, minimisant la complexité pour les petits montants.
- En 2021, le gouvernement a publié sa réponse au rapport du Sénat indiquant qu'il appuie les recommandations n° 10 et n° 12 (ci-dessus).

**Fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2, l'Initiative d'appuyer les communautés noires du Canada, et le Fonds de relance des services communautaires**

- Au cours des trois dernières années, le gouvernement a pris des mesures encourageantes pour adopter des pratiques de financement sans restriction dans certains fonds, incluant des fonds de renforcement des capacités. Cela doit être systématisé.

**À Imagine Canada, nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement fédéral pour établir une approche de financement sans restriction dans le but d'encourager l'investissement dans les services de qualité et le travail décent dans le secteur à but non lucratif.**

# REMERCIEMENTS

---

Auteurs : Chantal Edwards, Emily Jensen, Sebastian Muermann

Traduction : Cornelia Schrecker

Demandes des médias : [media@imaginecanada.ca](mailto:media@imaginecanada.ca)

Octobre 2022 Copyright © 2022 Imagine Canada

Nous tenons à remercier Francesk Perpalaj, bénévole pour Imagine Canada, pour sa contribution au développement de ce dossier politique. Enfin, nous tenons à remercier les organisations suivantes de nous avoir gentiment permis d'utiliser leurs photos et leurs citations: Level IT Up Manitoba, Developing Young Leaders of Tomorrow Today, Ecology Action Centre et la Fondation Filles d'Action.

---

## À propos d'Imagine Canada

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui a pour cause le bien social au Canada. Nous travaillons pour amplifier le rôle des organismes de bienfaisance, des OBNL et des entrepreneurs sociaux qui bâtissent, enrichissent et définissent notre nation et les communautés qu'ils soutiennent à travers le monde.

Notre secteur contribue 8,3 % du PIB du Canada et emploie plus de 2,4 millions de personnes à travers le pays au sein de 170 000 organismes à but non lucratif.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :  
[politiquespubliques@imaginecanada.ca](mailto:politiquespubliques@imaginecanada.ca)

[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)